



Résultats économiques des exploitations en 2017

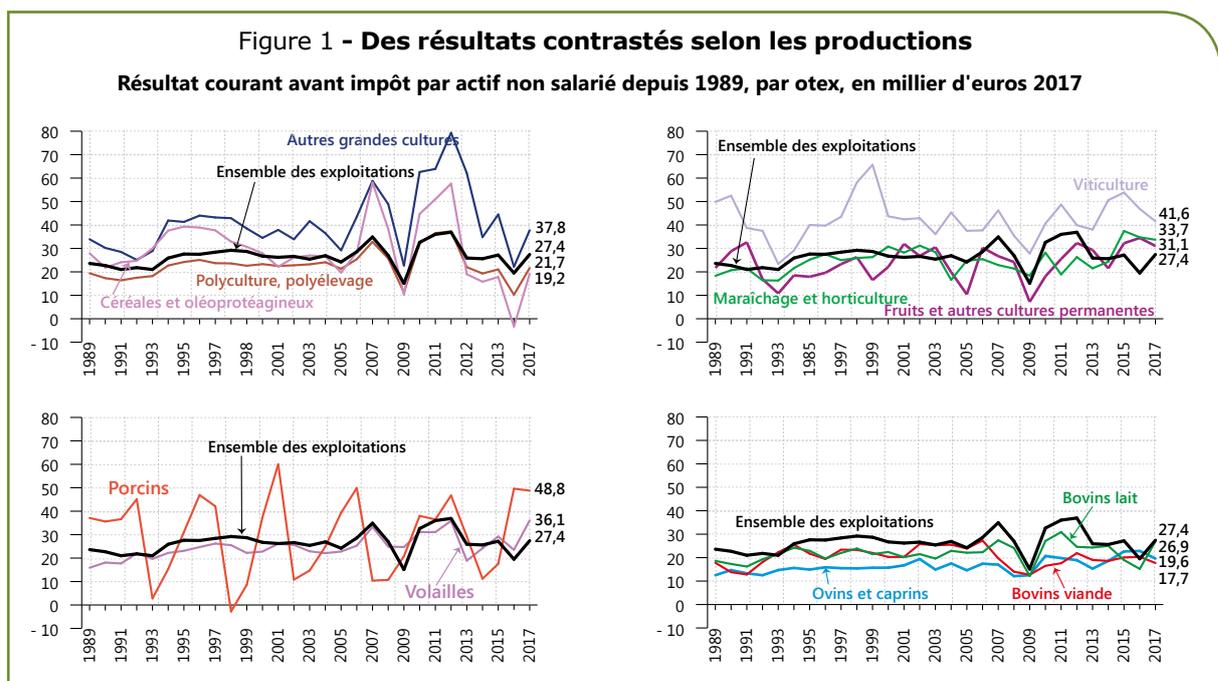
En 2017, les résultats des exploitations agricoles se redressent

En 2017, le résultat courant par actif non salarié des exploitations moyennes et grandes est de 27400 euros en moyenne. Après une année 2016 très défavorable, il retrouve un niveau proche de celui observé sur longue période. La hausse des résultats provient principalement du redressement des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et en polyculture-élevage, très affectées par les accidents climatiques en 2016. Les producteurs laitiers ont également bénéficié du relèvement du prix du lait après deux années difficiles. Les évolutions sont moins favorables dans les autres orientations, avec notamment un fort repli de la production viticole. Les investissements continuent de reculer (- 11 %) et l'endettement se réduit pour la plupart des orientations productives en lien avec la hausse des ressources.

Avec le retour à une conjoncture plus favorable en 2017 pour la plupart des spécialisations, les résultats économiques des exploitations

agricoles s'améliorent sensiblement par rapport à 2016, toutes orientations productives confondues. L'excédent brut d'exploitation (EBE) s'établit

à 72400 € en moyenne dans les exploitations moyennes et grandes : il progresse de 18 % par rapport à 2016 et retrouve un niveau équivalent à celui de 2015. ►►



Source: Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

» Le résultat courant avant impôts (RCAI) par actif non salarié (Utans) s'établit, pour sa part, à 27 400 € en moyenne (+ 44 % par rapport à 2016 et + 5 % par rapport à 2015). Les situations sont toutefois contrastées selon les orientations (figure 1).

En 2017, les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux se redressent

En 2017, l'EBE par actif non salarié des exploitations spécialisées en « Céréales et oléoprotéagineux » s'établit à 44 500 € en moyenne et retrouve un niveau équivalent à celui de 2015. Les rendements des principales cultures céréalières augmentent fortement après une année 2016 particulièrement défavorable mais les prix de

vente demeurent faibles pour la plupart des cultures du fait d'une grande disponibilité sur les marchés mondiaux. Pour la deuxième année consécutive, les charges d'approvisionnement baissent sensiblement (- 11 %), conséquence de la diminution très marquée des dépenses en engrais et, dans une moindre mesure, en produits phytosanitaires. Ces évolutions, ajoutées à la baisse des dotations aux amortissements (- 5 %), accentuent le redressement des recettes. Le RCAI par actif non salarié des exploitations spécialisées en COP s'élève à 19 200 € en 2017 (tableau 1). Après avoir été exceptionnellement déficitaire en 2016, il dépasse de 17 % le niveau de 2015. Les exploitations spécialisées en betteraves sucrières, pommes

de terre et légumes de plein champ produisent généralement aussi des céréales. Elles ont donc également profité de la conjoncture favorable en 2017, notamment pour les cultures de blé. Pour ces exploitations, le RCAI rapporté au nombre d'actifs non salariés, s'élève à 37 800 €.

Deuxième année de baisse des résultats pour la viticulture marquée par les accidents climatiques

Des épisodes de gel de printemps tardif puis de sécheresse ont amputé la production de l'exercice de plusieurs vignobles (encadré). En moyenne, l'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'établit à 63 900 € (- 6 % par rapport à 2016) et le RCAI par actif non salarié à 41 600 € (- 10 %).

Des résultats contrastés selon les bassins viticoles

En 2017, le gel de printemps dans les vignes du Sud-Ouest, des Charentes, du Jura et de l'Alsace associé à la sécheresse dans le Sud-Est, le Beaujolais, le Languedoc et la Corse affectent fortement la production viticole. Quelques vignobles comme les Charentes profitent malgré

tout des précipitations en fin de vendanges. Le gel tardif et la sécheresse ont particulièrement affecté les bassins Bordelais, Sud-Ouest et Languedoc-Roussillon. Pour ces bassins, l'EBE par Utans diminue en moyenne de - 24 % à - 49 % par rapport à 2016.

Indicateurs de synthèse des exploitations viticoles par bassins

	EBE par unité de travail non salarié				RCAI par unité de travail non salarié			
	Montant 2017 euros/utans	Évolution (en %)			Montant 2017 euros/utans	Évolution (en %)		
		16/15	17/16	17/15		16/15	17/16	17/15
Bordelais	31 802	+ 2,2	- 49,4	- 48,3	4 134	- 2,3	- 83,2	- 83,6
Bourgogne-Beaujolais	93 209	- 10,6	+ 17,6	+ 5,2	66 865	- 16,7	+ 25,7	+ 4,7
Champagne	107 399	- 5,6	+ 11,3	+ 5,1	83 997	- 8,1	+ 15,0	+ 5,8
Charentes	112 656	- 15,0	- 0,9	- 15,8	76 467	- 22,3	- 3,3	- 24,8
Languedoc-Roussillon	27 769	- 17,0	- 26,6	- 39,0	8 918	- 32,4	- 55,0	- 69,6
Sud-Est	49 387	+ 4,2	- 17,3	- 13,8	34 109	+ 3,0	- 24,2	- 21,9
Sud-Ouest	42 743	+ 18,3	- 23,5	- 9,6	20 859	+ 29,6	- 39,8	- 22,0
Val de Loire	60 379	+ 16,1	- 11,9	+ 2,3	38 653	+ 21,4	- 18,9	- 1,5
Viticulture France métropolitaine	63 891	- 4,2	- 6,1	- 10,1	41 559	- 8,1	- 9,9	- 17,2

Source : Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

Baisse des résultats pour la plupart des autres productions végétales

Pour les exploitations spécialisées en maraîchage et horticulture, les évolutions demeurent très variables selon les productions, avec des rendements et prix contrastés. En 2017, la stabilité de la production moyenne conjuguée à la hausse globale des charges d'approvisionnement

(+ 1,3 %) expliquent en grande partie la diminution de l'EBE. L'EBE par actif non salarié baisse de 6 % sur un an pour s'établir à 52 500 €. Le RCAI par actif non salarié s'établit à 33 800 € en moyenne (- 5 %). Les résultats des exploitations fruitières baissent mais avec des évolutions contrastées selon les productions. Le RCAI par actif non salarié s'établit en moyenne à 31 100 € en 2017 (- 20 % par

rapport à 2016 après deux années de hausse). La baisse est essentiellement liée à des rendements affectés par les gelées tardives pour les pommes ou des prix défavorables pour les abricots, les cerises et les pêches à la suite d'une récolte précoce avec mise en marché simultanée avec d'autres bassins de production.



Tableau 1 - Indicateurs de synthèse en 2017

Orientation	Nombre d'exploitations	SAU ha	EBE euros	RCAI euros	RCAI/Utans euros
Céréales et oléoprotéagineux	52 363	126	53 140	22 884	19 153
Autres grandes cultures	19 232	123	95 324	51 330	37 765
Maraîchage et horticulture	11 068	9	79 048	50 882	33 796
Viticulture	45 804	25	81 083	52 741	41 559
Fruits et autres cultures permanentes	7 606	30	72 758	44 849	31 052
Bovins lait	45 226	91	82 658	42 887	26 909
Bovins viande	28 827	109	48 401	22 512	17 711
Ovins et caprins	12 884	93	50 344	26 707	19 611
Porcins	5 462	61	129 228	70 111	48 769
Volailles	10 178	39	88 108	47 867	36 074
Polyculture, polyélevage	36 612	118	72 239	32 729	21 674
Ensemble	296 523	88	72 386	38 325	27 435

Source : Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

Les résultats des éleveurs de bovins lait se redressent portés par des prix qui remontent

En 2017, les élevages spécialisés en bovins lait bénéficient d'une conjoncture favorable après deux années marquées par la crise. La production de l'exercice s'accroît de 12 %, dans un contexte de progression des volumes vendus et de redressement du prix du lait imputable à une reprise de la demande (notamment chinoise) et à l'explosion du prix du beurre. L'EBE par actif non salarié s'établit à 51 900 € en 2017 (+ 28 % par rapport à 2016) et le RCAI par actif non salarié à 26 900 € (+ 74 %), deux niveaux qui n'avaient pas été atteints depuis 2011.

Pour les éleveurs de bovins viande, la poursuite de la décapitalisation du cheptel allaitant pèse sur la production de l'exercice pour la deuxième année consécutive (- 2 %) alors que les charges d'alimentation augmentent sous l'effet d'une hausse des coûts des matières premières (+ 7 %). La fin des mesures exceptionnelles de soutien consécutives aux crises sanitaires et climatiques entraîne la réduction de près de 3 % des subventions d'exploitation qui constituent 40 % des produits courants pour cette orientation. L'EBE par actif non salarié s'établit à 38 100 € en moyenne (- 5 % par rapport à 2016). Le RCAI moyen par actif non salarié s'élève à 17 700 € (- 12 %).

Pour les éleveurs d'ovins ou de caprins, la production recule légèrement par rapport à 2016 (- 1,6 %) dans un contexte de consommation de viande en baisse. La conjoncture est plus favorable pour la vente de lait de chèvre ou de brebis. Avec des charges d'alimentation en augmentation (+ 6 %), le RCAI moyen par actif non salarié s'établit à 19 600 €, en baisse de 14 % par rapport à 2016.

Maintien des résultats à un niveau élevé pour les éleveurs de porcins

En 2017, les producteurs de porcins continuent de bénéficier d'une conjoncture favorable grâce à de nouveaux débouchés qui compensent le ralentissement des exportations vers la Chine et des prix en hausse. La production de l'exercice augmente de 2 % par rapport à 2016. Malgré la hausse des charges en alimentation (+ 1,7 %) et la réduction des subventions d'exploitation (- 8 % en moyenne), le RCAI par actif non salarié se stabilise à 48 800 € en moyenne (+ 0,9 %) et constitue un point haut dans les évolutions cycliques des résultats de cette orientation. Les éleveurs de volailles bénéficient d'une hausse de la production (+ 6 %) avec des évolutions contrastées selon les filières. Le prix des œufs français augmente de 5 % à la suite de la crise des œufs contaminés au

Fipronil en Europe. En revanche des élevages du Sud-Ouest, notamment ceux spécialisés en palmipèdes gras sont à nouveau confrontés à l'influenza aviaire. Avec des charges d'alimentation en baisse (- 3 %) et des soutiens en hausse (+ 8 %), le RCAI par actif non salarié s'établit globalement à 36 100 €, un niveau 38 % plus élevé qu'en 2015.

Une dispersion des résultats variable selon les orientations productives

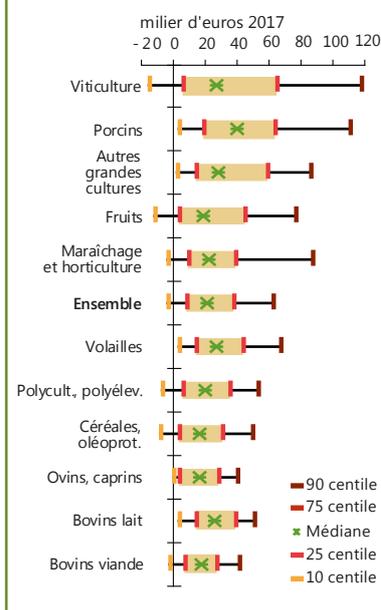
En 2017, la moitié des exploitations ont un RCAI par Utans inférieur à 20 700 € (14 700 € en 2016). Un quart ont des résultats inférieurs à 7 700 € tandis qu'un quart génèrent des résultats supérieurs à 37 400 €. L'hétérogénéité des résultats est très forte entre les 10 % des exploitations qui ont les plus faibles résultats (inférieurs à - 4 100 € en 2017) et les 10 % des exploitations aux plus forts résultats (supérieurs à 62 200 €). La proportion d'exploitations générant un RCAI par Utans négatif est nettement plus faible en 2017 qu'en 2016, année particulièrement défavorable : à 14 % contre 24 % en 2016, elle est équivalente à celle observée en 2015. La part des exploitations générant plus de 50 000 € de RCAI par Utans augmente de 4 points (15 % en 2017 contre 11 % en 2016), retrouvant le niveau de 2015.

Comme les années précédentes, les disparités sont fortes au sein même des orientations productives (figure 2).

En 2017, les écarts interquartiles sont les plus élevés dans la viticulture, les élevages porcins, les fruits, les grandes cultures hors COP et le maraîchage horticulture. Les dispersions de résultats les plus faibles sont relevées une nouvelle fois parmi les élevages d'herbivores, pour lesquels s'observe une moindre diversité dans la valorisation des produits : ainsi en orientation « Bovins viande », l'intervalle interquartile du RCAI par Utans est de 20 500 €



Figure 2 - Dispersion du RCAI par Utans selon les productions



Source: Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

►► **Les subventions d'exploitation: une contribution importante aux produits courants des exploitations d'élevage**

En 2017, 90 % des exploitations agricoles bénéficient d'au moins une subvention (tableau 2). Ces exploitations bénéficiaires reçoivent en moyenne 33 200 € d'aides dont 93 % relèvent de la PAC.

La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficie de subventions en 2017. Leurs

résultats restent fortement tributaires des subventions, notamment en bovins viande et ovins-caprins. Avec 46 700 € d'aide en moyenne pour les éleveurs de bovins viande et 45 700 € pour les éleveurs d'ovins, les subventions d'exploitation représentent plus de 40 % des produits courants de ces orientations.

Sans prise en compte des subventions, 50 % des exploitations agricoles auraient un RCAI négatif. Après intégration de celles-ci, c'est le cas pour 14 % d'entre elles (24 % en 2016).

Les investissements restent marqués par la crise et l'endettement se réduit pour la plupart des orientations productives

L'amélioration des résultats économiques en 2017 (hausse de l'EBE de 18 % en moyenne par rapport à 2016) permet aux exploitations de dégager davantage de ressources. Une fois déduites de l'EBE les charges financières, les annuités d'emprunts à moyen et long terme (26 700 € en moyenne par exploitation) et les cotisations sociales de l'exploitant (9 300 € en moyenne), le « solde disponible » s'établit à 33 000 € en 2017, un niveau nettement supérieur à celui de 2016 (+ 55 %) mais proche de celui de 2015 (+ 8 %). Ce « disponible » peut être utilisé

pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Le « disponible » varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive. Si les élevages porcins dégagent 51 400 € en moyenne (figure 3), les éleveurs de bovins viande obtiennent 21 000 €. Les céréaliers dégagent un disponible de 21 900 € en 2017, soit un niveau supérieur de 36 % à celui de 2015, alors qu'ils n'avaient pu dégager de ressources en 2016 avec un EBE insuffisant pour couvrir les dépenses (- 6 000 €).

Le recul des investissements (acquisitions diminuées des cessions), observé depuis 2013, se poursuit en 2017 : 23 900 € en moyenne, soit - 11 % par rapport à 2016. Ce recul provient notamment de la baisse des investissements des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (- 29 %), après une année 2016 particulièrement difficile. À l'opposé, les élevages de porcins et de volailles ont fortement renforcé leurs investissements par rapport à 2016 (respectivement 46 700 € soit +58 % et 35 900 €, soit + 44 %).

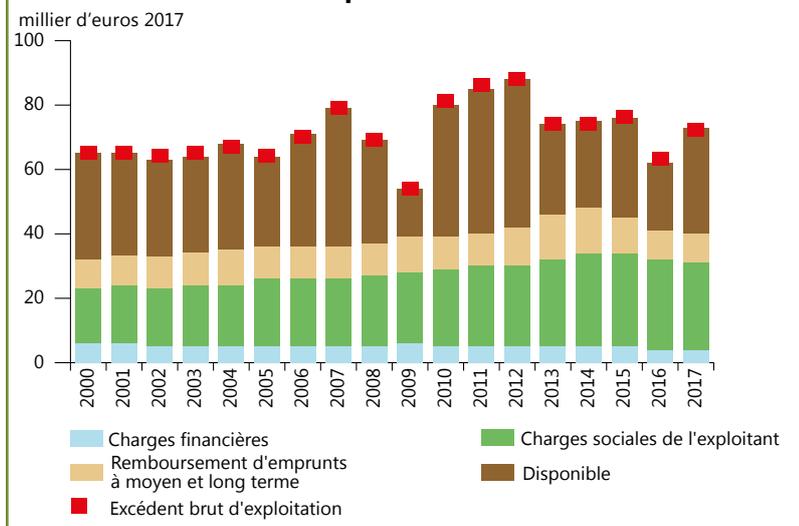
Le montant moyen de l'endettement des exploitations en 2017 s'élève à 187 000 €. ►►

Tableau 2 - Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles en 2017, par orientation productive

Orientation technique	Bénéficiaires de subventions (%)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention			Exploitations ayant un RCAI par Utans négatif (%)	
		Montants 2017 (en €)	Évol. (%) 17/16	% Produits courants	Avant subvention	Avec subventions
Céréales et oléoprotéagineux	100	32 481	- 1	20	65	19
Autres grandes cultures	99	36 005	- 3	13	36	9
Maraîchage et horticulture	41	14 697	- 1	4	17	15
Viticulture	59	7 582	- 1	4	22	18
Fruits et autres cultures permanentes	86	21 237	+ 9	13	37	22
Bovins lait	100	34 025	- 2	18	41	7
Bovins viande	100	46 745	- 3	40	87	14
Ovins et caprins	100	45 731	- 1	44	80	12
Porcins	89	20 379	- 3	5	19	7
Volailles	75	24 433	+ 8	11	26	5
Polyculture, polyélevage, autres	100	39 396	+ 1	22	63	17
Ensemble	90	33 193	- 1	18	50	14

Source: Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

Figure 3 - Évolution des principaux flux financiers depuis 2000



Source : Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

Il baisse pour la deuxième année consécutive après avoir tendanciellement augmenté depuis le début des années 2000. Le taux d'endettement (rapport des dettes sur le total de l'actif) s'établit à 42 %.

La baisse de l'endettement s'explique notamment par le moindre endettement des exploitations de grandes cultures (133 400 €, en baisse de 6 %), dans un contexte de baisse de l'investissement. L'endettement moyen se stabilise à 431 400 €

dans les élevages de porcins et reste le plus élevé de toutes les orientations productives, pour un taux d'endettement de 67 %. Les éleveurs de volailles ont également un montant moyen de dette élevé (257 500 € en 2017, en recul de 3 % par rapport à 2016), de même que les exploitations en grandes cultures hors COP (254 500 €, en hausse de 3 %). Malgré une hausse de 5 %, les éleveurs d'ovins-caprins conservent le niveau moyen de dette le plus faible en 2017, à 103 300 €.

Une structure de bilan variable selon les orientations

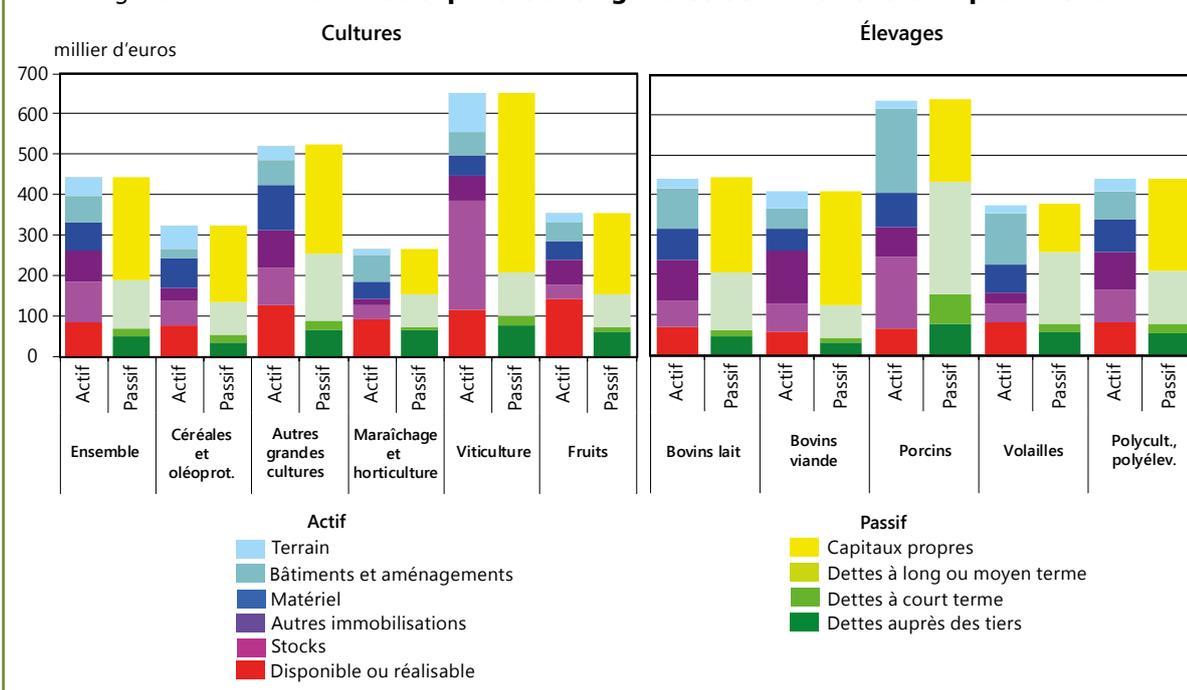
Le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. En 2017, l'actif moyen des exploitations agricoles, toutes orientations confondues, s'établit à 443 800 € (figure 4). Il est composé à 58 % d'immobilisations et à 41 % d'actifs circulants. Les actifs sont financés à hauteur de 58 % par des capitaux propres et de 42 % par des dettes.

La structure du bilan varie selon les orientations productives, en lien avec les caractéristiques du processus de production. Ainsi, les exploitations viticoles, qui doivent financer d'importants stocks de vin (près de 70 % du total de leurs actifs) mobilisent fortement les capitaux propres (69 % du passif). A l'inverse, dans les orientations de maraîchage, horticulture, volailles et porcs, le cycle de production plus court ne s'accompagne pas d'un financement sur capitaux propres dans une proportion aussi importante (32 % en élevage de volailles et 33 % en élevage de porcine).

Annie Delort
Alice Lorge

SSP - Sous-direction des synthèses statistiques et des revenus

Figure 4 - Bilan 2017 des exploitations agricoles selon l'orientation productive



Source : Agreste - Rica - Résultats 2017 provisoires

En 2018, des récoltes pénalisées par la météo, à l'exception de la viticulture

En 2018, à l'exception des vendanges, les récoltes ont été fortement pénalisées par une météo chaotique tandis que la légère augmentation des productions animales efface le repli de l'année 2017. Les cours à la production évoluent positivement pour la plupart des productions végétales (à l'exception de la betterave et des oléagineux), mais se replient pour les produits animaux, dans un contexte de hausse des coûts de production sous l'effet du renchérissement de l'énergie. Sur les neuf premiers mois de 2018, les cours à la production se hissent légèrement au-dessus de ceux de 2017 (+ 1 % selon l'Ippap).

Les rendements des grandes cultures, particulièrement pour les cultures d'automne (betterave, maïs, pomme de terre) reculent sous l'effet de la sécheresse. Avec des surfaces en baisse pour les céréales et protéagineux et en hausse pour les autres cultures, les récoltes de grandes cultures se replient au niveau global en 2018. Sur les neuf premiers mois de l'année, les prix des céréales françaises augmentent sur un an. Le marché des oléoprotéagineux est plutôt déprimé malgré un redressement des cours en début de nouvelle campagne.

Fortement pénalisées par les intempéries et parfois par la poursuite du recul des surfaces, les récoltes de fruits et légumes, plus tardives qu'en 2017, se contractent, favorisant la hausse des cours à la production. Pour autant, le chiffre d'affaires ne parvient pas toujours à dépasser celui de 2017 (abricot, cerise, tomate, courgette, salade, chou-fleur).

En 2018, la récolte viticole française se redresse après celle historiquement basse de 2017. Malgré le repli des

exportations sur les neuf premiers mois de 2018 en raison des disponibilités limitées en seconde partie de campagne 2017-2018, les marchés extérieurs demeurent le segment dynamique de la demande. Les prix des vins augmentent sur un an, surtout ceux des vins sans appellation.

La production des principales filières animales rebondit ou se maintient (hormis pour les filières ovines et œufs). Freinée par le manque de fourrages consécutif à la sécheresse, la production de lait de vache devrait rester proche de celle de 2017. Outre les problèmes d'affouragement qui pourraient se prolonger au-delà de 2018, divers facteurs de fragilité pourraient affecter les productions animales : croissance des importations (sauf ovins) et baisse tendancielle de la consommation des ménages à domicile, malgré un rebond de la demande globale de porcs, bovins et volaille qui pourrait s'expliquer par le dynamisme de la consommation hors domicile. Enfin, après une embellie depuis le second semestre 2016 à la faveur de marchés mondiaux mieux orientés, les cours de la plupart des productions animales fléchissent sur les neuf premiers mois de 2018, à l'exception des œufs et du lait.

Avec des volumes quasiment constants, le coût des aliments se stabilise en 2018 mais ne permet pas de compenser le repli des cours à la production. Du fait de la sécheresse, ce coût devrait s'accroître en fin d'année. Plus généralement, les prix de l'ensemble des moyens de production achetés par les exploitants agricoles (Ipampa) augmentent sur un an (+ 2,9 %) pour la deuxième année consécutive, principalement sous l'effet de l'accroissement des prix de l'énergie et, à un moindre degré, des engrais.

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour l'année 2017, sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (RICA) du Service de la Statistique et de la Prospective. Cet échantillon de 6 877 exploitations en 2017 couvre les exploitations moyennes et grandes (production brute standard supérieure à 25 000,00 €) en France métropolitaine. À la date de cette publication, les résultats de l'année 2017, établis sur plus de 91 % de l'échantillon, sont quasiment définitifs.

Le principal indicateur économique commenté ici est le résultat courant avant impôts (RCAI), par actif non salarié (Utans). Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, frais financiers...), ainsi qu'une estimation de la dépréciation des actifs immobilisés (amortissements). Les impôts au titre des bénéfices ou

des revenus d'activité, nets des éventuelles réductions ou crédits d'impôt, ne sont pas pris en compte.

Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours. Les nouvelles modalités de la PAC ainsi que la refonte du système de déclaration des surfaces, développée afin de limiter les risques de refus d'apurement, ont entraîné un retard du paiement de certaines aides. Dans ce contexte, les montants des aides découplées, des aides couplées, de l'ICHN et de l'aide à l'assurance récolte payés au titre de la campagne 2017 ont pu être intégrés, mais les montants des aides bio et des MAEC ont été estimés.

Les évolutions 2015-2017 et 2016-2017 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillon constant, c'est-à-dire pour les mêmes exploitations présentes trois ans de suite, et exprimées en valeurs réelles (i.e. corrigées de l'inflation). Les données 2015 et 2016 ont pour cela été exprimées en € 2017 à l'aide de l'indice du prix du Produit Intérieur Brut source INSEE. Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet en € 2017 (valeurs réelles).

Pour en savoir plus

- Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation du 18 décembre 2018, en ligne sur le site <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> rubrique Enquêtes/comptes de l'agriculture